

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: BIOPREN® 4 GR MOSQUITO LARVICIDE GRANULE

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2020-0012

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012959-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

BIOPREN® 4 GR MOSQUITO LARVICIDE GRANULE
--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Bábolna Bioenvironmental Centre Ltd.
	Adresse	Szállás u. 6. H-1107 Budapest Hongrie
Numéro de l'autorisation	FR-2020-0012	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0012959-0000	
Date de l'autorisation	28/02/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	21/01/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Babolna Bio Ltd
Adresse du fabricant	Szállás utca 6 1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Köves János út 1-3 2943 Bábolna Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1386 - (S)-méthoprène
Nom du fabricant	Babolna Bio Ltd
Adresse du fabricant	Szállás utca 6 1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Szállás utca 6 1107 Budapest Hongrie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(S)-méthoprène	Isopropyl-(2E,4E,7S)-11-methoxy-3,7,11-trimethyl-2,4-dodecadienoate	Substance active	65733-16-6		0,421

2.2. Type de formulation

Granules (GR)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Contient de l'acide octadécanoïque, polymère avec alpha.-hydro.-omega-hydroxypoly(oxy-1,2-ethanediyl).. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Porter .</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p> <p>Éliminer le dans</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	BIOPREN® 4 GR MOSQUITO LARVICIDE GRANULE est un régulateur de croissance des insectes, à base de (S)-méthoprène (analogue de l'hormone juvénile), destiné à prévenir l'émergence de moustiques adultes.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Culex spp Nom commun: Moustiques Stade de développement: stades larvaires L3-L4 Nom scientifique: Aedes spp Nom commun: Moustiques Stade de développement: stades larvaires L3-L4
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur Dispositifs de rétention d'eau autorisés pour le traitement : <ul style="list-style-type: none">• piscines non utilisées• bassins avec revêtement imperméable• bacs de récupération des eaux de pluie non destinées à l'agriculture Ces dispositifs doivent être sans connexion avec le milieu naturel ou les stations d'épuration
Méthode(s) d'application	Épandage avec du matériel portatif. - Épandage avec du matériel portatif.
Taux et fréquences d'application	3 kg / hectare (profondeur de l'eau > 30 cm) - 0 - Si nécessaire, répéter le traitement tous les 14 jours pendant la saison des moustiques 3 kg / hectare (profondeur de l'eau > 30 cm)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Boîtes ou seaux en PP ou PEHD 0,1 ; 0,2 ; 0,25 ; 0,5 ; 0,75 ; 1 ; 1,5 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 12,5 ; 15 ; 20 et 25 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Commencer le traitement avant le début de la saison des moustiques, dès l'apparition des premières larves.
- Vérifier la taille de la surface et la profondeur de l'eau à traiter afin d'appliquer les dosages nécessaires par hectare indiqués dans le tableau ci-dessus à l'aide d'un équipement portatif.
- Si nécessaire, répéter le traitement tous les 14 jours.
- Les granules libèrent la substance active dès qu'ils entrent en contact avec de l'eau. S'assurer que les granules dispersés sont recouverts d'eau.
- Ne pas utiliser dans les eaux pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).
- Ne pas appliquer le produit dans les eaux d'irrigation des cultures.
- De fortes pluies, une teneur en matière organique très élevée ou une température de l'eau supérieure à 27°C peuvent affecter négativement l'efficacité du produit, en particulier contre Aedes spp.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Appliquer de manière ciblée et uniquement sur les sites de reproduction de moustiques préalablement identifiés.
- Ne pas utiliser dans les réserves naturelles.
- Une exposition répétée peut provoquer des troubles allergiques.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Lors de la préparation du produit en vue de son utilisation, porter des gants en PVC jusqu'aux coudes.
- En cas d'application à la main, porter des gants en PVC jusqu'aux coudes.
- Se laver les mains après utilisation.
- Après chaque journée d'utilisation, laver les gants.
- Ne pas utiliser l'eau traitée pour l'arrosage des plantes.
- Les dispositifs de rétention d'eau traitée ne doivent être en aucun cas reliés à une station d'épuration ou au compartiment aquatique.
- Ne pas disperser les granules dans des réservoirs d'eau reliés à des zones naturelles (ruisseaux, rivières, lacs, etc.).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Éviter tout contact avec la peau et les vêtements.
- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter un centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 3 ans
- Conserver dans un endroit sec et à l'abri de la lumière.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux.
- Ne pas stocker avec des aliments, des aliments pour animaux, des semences ou des engrais.

6. Autres informations

- Le (S)-méthoprène n'a aucun effet sur les moustiques ayant atteint le stade nymphe ou adulte. Utiliser un insecticide avec une capacité d'inactivation pour ces stades cibles.